



Les devoirs

1. Définition

Le terme « devoir » désigne tout travail ou activité qu'un élève est invité à faire en dehors des heures de classe, que ce soit par lui-même ou avec l'aide de ses parents ou tuteurs.

Par exemple, les devoirs incluent :

- les travaux de rédaction.
- les travaux d'apprentissage.
- les préparations en vue d'une présentation en classe.
- les lectures afin de préparer une leçon.
- les recherches d'informations.

2. Objectifs pour l'élève :

- Développer la confiance et l'autodiscipline nécessaires pour travailler seul, compétences essentielles pour sa future vie d'adulte.
- Consolider sa compréhension et ses techniques.
- Étendre le travail fait en classe à l'aide, par exemple, de lectures additionnelles.
- Consacrer du temps à des demandes particulières comme les projets.
- Entretenir le lien entre la maison et l'école.

Il est important que l'élève ait des occasions fréquentes et croissantes de développer et consolider ses compétences en tant qu'apprenant indépendant.

3. Quantité de travail

Les devoirs ne doivent pas empêcher un élève d'avoir des loisirs après l'école comme une activité sportive ou musicale. Réciproquement, un élève doit planifier ses loisirs afin que ceux-ci ne l'empêchent pas de faire ses devoirs.

L'école ne dispose pas de planning fixe pour les devoirs avec le temps à consacrer chaque jour pour chaque matière. C'est à l'élève d'apprendre à gérer son temps afin de pouvoir faire ses devoirs (en les faisant par exemple chaque soir à la maison si nécessaire).

Comme principe général, les professeurs ne donnent pas de travail conséquent à réaliser du jour au lendemain mais laissent à l'élève au moins deux jours.

Le temps à consacrer aux devoirs augmente au fur et à mesure que l'élève progresse dans sa scolarité.



En 1^{ère}, 2^{nde} et 3^{ème} année, un élève devrait consacrer à ses devoirs entre 45 minutes et une heure par semaine pour chaque matière (L1, maths, sc. Humaines, L2 et L3 +latin, au moins une fois par semaine donc).

En 4^{ème} et 5^{ème} année, un élève devrait consacrer à ses devoirs entre une heure et une heure et demie par semaine pour chaque matière. Il est à noter que le nombre de matières augmente en 4^{ème} et 5^{ème} année à cause de la séparation des matières scientifiques et la possibilité de nouvelles options (économie, Langue 4).

En 6^{ème} et 7^{ème} année, un élève devrait consacrer à ses devoirs environ deux heures par semaine pour chaque matière. De plus, les élèves sont encouragés à lire des ouvrages dans les sujets choisis afin d'élargir leur connaissance. Les élèves peuvent être appelés à faire des devoirs ou à étudier pendant les week-end (en particulier en période d'examens).

À noter que ces indications ne concernent pas les matières pratiques comme ICT, Art et Musique où les devoirs sont donnés ponctuellement, en fonction du projet en cours.

4. Organisation :

Tous les élèves doivent avoir un agenda, qu'ils ont avec eux constamment et où ils notent leurs devoirs. Les parents ou tuteurs doivent contrôler cet agenda une fois par semaine au moins.

5. Manquement aux devoirs

En cas de devoir non fait, le professeur engage une action appropriée.

Cela peut aller du retrait de point en cas de retard à une note de zéro pour travail non fait.

Si un élève est reconnu coupable de plagiat ou de tricherie, la note de zéro lui est attribuée.

Le professeur consigne l'événement par une remarque dans WebUntis.

Le professeur avise le conseiller d'éducation si le problème devient récurrent.

6. Responsabilités

L'élève :

- a toujours son agenda avec lui et y note ses devoirs.
- accepte les délais donnés par le professeur pour rendre son travail et s'y tient. Tout problème concernant un devoir doit être résolu avant la date limite avec le professeur concerné.
- se renseigne sur le travail donné en cas d'absence et rattrape son retard le plus vite possible à son retour. **Ne pas être présent le jour où les devoirs sont donnés n'est pas une excuse pour ne pas les faire.**
- met un point d'honneur à faire de son mieux.



Les parents ou tuteurs :

- accordent de l'importance aux devoirs de l'élève.
- soutiennent et encouragent l'élève à faire ses devoirs.
- encouragent l'élève à respecter les délais.
- félicitent l'élève quand les devoirs sont terminés.
- vérifient les devoirs sur une base hebdomadaire dans l'agenda de l'élève ou sur SMS/WebUntis.
- essaient de fournir à l'élève un espace approprié où il peut travailler au calme.
- acceptent que leur rôle devienne de moins en moins important au fur et à mesure que l'élève devient de plus en plus responsable et indépendant.
- soutiennent le professeur en expliquant à l'élève que les devoirs ont pour objectifs de le faire progresser et de le préparer à sa vie d'adulte.
- contactent le professeur du sujet concerné ou le professeur principal s'ils trouvent qu'il y a trop peu ou pas assez de devoirs dans une matière.

Le professeur :

- donne des devoirs appropriés et note ceux-ci régulièrement.
- respecte les lignes directrices sur la quantité de travail mentionnées ci-dessus.
- vérifie que ses élèves notent leurs devoirs dans leur agenda, et donne suffisamment de temps pour le faire.
- s'assure que ses élèves disposent d'au moins deux jours pour réaliser tout travail conséquent. Cela permet aux élèves de s'organiser, de participer à des activités en dehors de l'école tout en étant capables de faire leurs devoirs.
- réserve une partie du temps imparti aux devoirs pour la préparation des tests.
- ne donne pas de devoirs en 5ème, 6ème et 7ème année la semaine avant les examens pour permettre aux élèves d'organiser leurs révisions efficacement.
- note les devoirs à faire dans SMS/WebUntis.

Les devoirs ne doivent jamais être utilisés comme une punition et, de la même façon, ne pas donner de devoirs pendant une période ne doit jamais être utilisé comme une récompense.

Afin de permettre aux élèves d'organiser leur semaine, il est recommandé d'établir avec sa classe un planning pour les devoirs en début d'année et de s'y tenir.